

DATE DE CONVOCATION : 16/03/2023

DATE D’AFFICHAGE : 16/03/2023

Présents : BERTHET Sandrine, ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, CHATELAIN Eric, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusé : BENEITO Christian (donne pouvoir à Patrick GRANDCHAMP), GARDET-CADET Michel (donne pouvoir à Yacine ALIOUA)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 13 PRÉSENTS : 11 VOTANTS : 13
A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Christelle RIMBOUD est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 19/2023 CRÉATION D’UN NOM DE VOIRIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2129-29, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1

CONSIDÉRANT l’intérêt communal que présente la dénomination des voies et places publiques,

Madame le Maire propose d’ajouter « **Impasse de la jolliaz.**» à la liste des voies et places publiques de la commune de TOURNON.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- ✓ **APPROUVE** la dénomination de « **Impasse de la jolliaz** »
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants

Le Maire,
Sandrine BERTHET

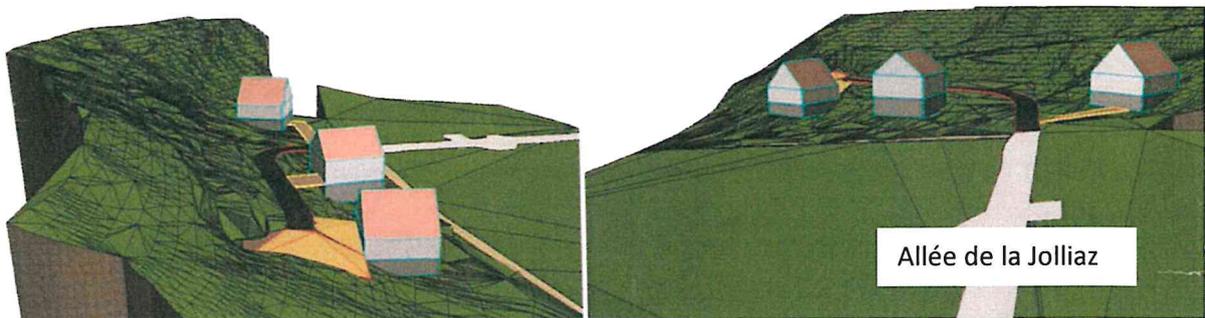
Le (la) secrétaire de séance

*Transmis au
contrôle de légalité*

le 28 MARS 2023

Publié le 28 MARS 2023





Projet d'aménagement avant division d'une parcelle (au centre) pour l'ajout d'une maison
Soit 4 maisons au lieu de 3

Les n° 37, 37 bis et 37 ter allée de la jolliaz avaient été attribués.

Les boîtes aux lettres seront situées en bas du terrain qui dessert les futures habitations.

